

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII

JUILLET 1913

N^o 7

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT

II

J'ai dit que la célébration solennelle du centenaire de Louis Veillot ne serait que la réparation d'une longue injustice de ses compatriotes et d'une grande ingratitude d'un bon nombre, sinon du plus grand nombre des catholiques de France.

Que Louis Veillot soit à peu près unanimement reconnu aujourd'hui pour un maître écrivain, qui parle la langue la plus riche, la plus souple, la plus nette, la plus vraiment française qui se soit parlée depuis le seizième et le dix-septième siècle, personne, je crois, ne le contesterait sérieusement. Qu'un très grand nombre de ses pages en tous les genres soient égales aux plus belles qui aient été écrites en prose française dans aucun siècle, aucun connaisseur ne refusera d'en convenir. Depuis vingt ans, comme écrivain, Veillot est tout au premier rang, non peut-être encore à l'Académie, ni dans les livres de quelques universitaires attardés ou fanatiques, mais dans l'opinion de ceux qui lisent et de ceux qui pensent, en France et au Canada. ¹

1.—J'ai présent à l'esprit en ce moment un sot chapitre écrit par un nommé Thamin dans une histoire de la littérature française, publiée il y a quelques années par un M. Petit de Julleville, et qu'on nous donne parfois en certains quartiers comme le dernier mot du jugement et du goût de l'Université de France. Il fait bon de comparer ces élucubrations d'une médiocrité doctorale au bel article de M. Jules Lemaitre. *Les Contemporains*, sixième série.

De même dans l'opinion catholique, depuis le commencement du siècle surtout, l'autorité du penseur, du polémiste, du champion indomptable de tous les principes et de tous les intérêts catholiques, du marteau de toutes les erreurs et de toutes les sottises de l'ignorance religieuse et de l'impiété, n'a cessé de grandir. Les jours viennent où les théologiens eux-mêmes lui emprunteront des pages sur les erreurs et les illusions de son temps que personne n'a mieux connues ni n'a mieux combattues, et où il suffira de s'attaquer à sa doctrine et à son œuvre pour être suspect de n'aimer pas suffisamment l'Eglise ou de n'avoir pas assez de zèle à s'inspirer en tout de ses directions.

Or il est sûr que, quarante ou cinquante ans passés Louis Veillot, à l'apogée de son merveilleux talent, glorieux de tant d'illustres batailles livrées pour la vérité catholique et de sacrifices héroïques faits pour l'Eglise, était, non pas inconnu, mais méconnu et contesté par un grand nombre de catholiques même pratiquants, même militants, en France et parmi nous. Comment s'est fait ce changement dans l'opinion ? Est-ce là un exemple de ces revirements qui n'ont pas plus d'explication que les changements de caprice d'une femme ? Ce changement tient-il à des modifications toutes de circonstance, à des courants d'idées qui se forment on ne sait où, entraînent irrésistiblement les esprits pour un temps, et passent comme les torrents, abandonnant bientôt sur la rive l'épave que ne portent plus leurs flots dégrossis ?

J'ai dit sommairement déjà ce qui a fait de son vivant l'impopularité de Louis Veillot et ce qui lui fait depuis bientôt vingt ans une popularité si universelle et si extraordinaire, qui, si elle n'est pas la gloire elle-même, en est au moins le prélude. Il ne sera peut-être pas sans intérêt ni sans profit de reprendre un peu à loisir cette histoire.

* * *

C'est chez nous, je crois, que Louis Veillot a obtenu le plus promptement justice. Il y a vingt ans déjà que le programme de notre Université impose à tous les élèves de nos collèges classiques

l'étude ou du moins la connaissance de Louis Veillot, comme celle de de Maistre, de Chateaubriand et des grands écrivains des deux siècles précédents. Mais même chez nous, ce n'est guère que depuis vingt ans que Louis Veillot est reconnu à peu près universellement comme un maître de la langue française et des lettres catholiques. Jusque là, jusqu'aux vingt années qui ont suivi le Concile du Vatican, s'il ne comptait pas au Canada comme en France des adversaires plus irréductibles que des ennemis, les catholiques lettrés étaient loin de lui vouer unanimement la même admiration. Personne n'a été plus à même de le constater que celui qui écrit ces lignes.

Dès mes premières années d'études classiques—il y a quelque quarante-cinq ans et plus,—des circonstances providentielles me placèrent entre deux influences sinon également chères, du moins également vénérées, et qui toutes deux, inconsciemment peut-être, sur ce sujet du mérite littéraire et des œuvres de Louis Veillot comme sur quelques autres, sollicitaient en sens contraire l'adhésion de mon jugement. Tout près de moi, sans sortir de l'influence de la famille, je rencontrais un prêtre vénéré, judicieux, éducateur émérite, auquel après Dieu je dois à peu près tout ce que je suis en ce monde. Cet homme intelligent autant que modeste avait tout lu des grands écrivains du siècle dernier et les avait jugés et classés dans son esprit. Par sa foi ardente et robuste, par son sens catholique qu'aucune erreur ne peut surprendre ni aucune influence faire dévier, par ce merveilleux bon sens qui a les intuitions du génie et trouve dans les principes les plus simples des réponses lumineuses aux questions les plus élevées et les plus difficiles, par cette verve intarissable qui n'a d'égale que l'inépuisable richesse des sentiments les plus tendres et les plus forts, les plus élevés et les plus doux, par sa langue incomparable de richesse, de simplicité, de clarté, d'énergie, de précision, de mouvement et de vie, mais surtout par son absolu dévouement à l'Eglise Romaine et au Pape, Louis Veillot était devenu son homme. De tous les écrivains catholiques de son temps, c'était celui auquel il demandait le plus volontiers sur toutes les

questions qui pouvaient passionner les esprits et diviser les catholiques, à défaut de la solution donnée par l'infaillible autorité de l'Eglise, la réponse nettement formulée par le sens de la foi. De l'œuvre du maître polémiste il avait tout lu, tout étudié, et, je crois, tout admiré. On juge bien qu'une telle admiration, qui était de l'amour, et presque de la vénération, ne se faisait pas faute de s'épancher dans le tête à tête des conversations familières, surtout quand mon esprit plus ouvert par l'étude des belles-lettres et de la philosophie fut à même de goûter dans Louis Veillot non encore l'arôme unique de la langue, mais quelque chose de la vigueur de sa pensée, de l'élévation et de la vérité du sentiment, et surtout cette association continuelle de l'esprit et du cœur qui fait la vie et le charme de ses œuvres ¹.

Or il se trouvait que nos professeurs de littérature, gens d'esprit, de distinction et de culture, n'avaient pas rapporté de l'école des Carmes, où ils avaient pris leurs grades universitaires, une admiration sans mélange pour Louis Veillot, ni pour ses idées, ni pour sa littérature. Peut-être n'avaient-ils pas eu le loisir de le lire et de l'étudier. Pourtant ils étaient ouverts plus que n'eût pu le faire espérer leur formation exclusivement classique dans une annexe de l'Université de France. Mais les idées dominantes aux Carmes étaient les idées de Paris et d'Orléans, et Paris c'était Sibour, Orléans c'était Dupanloup. Le prestige de l'Université et de l'Académie régnait là exclusivement, même chez les ecclésiastiques élevés la plupart dans les traditions françaises, c'est-à-dire celles qui n'étaient pas romaines. Les professeurs, même catholiques, étaient universitaires, et l'Académie, pour eux, jugeait en dernier ressort de la valeur et du mérite des écrivains. Or l'on sait assez que les catholiques n'étaient bien

1—Veillot dit (*Çà et là*, II Confession littéraire) qu'il eut lui-même quelque peine à saisir l'arôme gaulois de la Fontaine, et qu'il n'arriva que vers sa vingt quatrième année à sentir le charme profond de ses Fables. Il faut de même, à défaut de maturité littéraire, une certaine formation qui permette de goûter l'arôme particulier très gaulois et très français de la langue de Louis Veillot.

vus ni à l'Académie ni à l'Université, à moins d'être compromis avec les idées du siècle et les sentiments en faveur dans ces milieux.

Pour eux donc, comme pour leurs maîtres, Veillot était un esprit puissant et original, mais excessif, portant partout et affichant effrontément des idées catholiques en faveur à Rome, il est vrai, mais odieuses et impopulaires en France, étalant sans goût et sans ménagement des sentiments de piété et des allures de dévotion qui doivent se dissimuler avec pudeur dans l'ombre des églises et dans le mystère de la vie privée. Puis ce fanatisme à pousser à leurs conclusions pratiques sans atténuation aucune tous les principes catholiques, que jusque-là on n'avait pas mis en demeure de juger et de réformer des usages séculaires pris de bonne foi par la routine pour des traditions, n'était-il pas d'un révolutionnaire et d'un demi-barbare n'entendant pas parfaitement les exigences d'une civilisation qui avait oublié de le former ? Toute cette littérature si effrontément catholique, très personnelle et très originale assurément, très vivante de la vraie vie réelle, si vraie que l'imaginaire y est parfois plus exact que la nature vulgaire, d'un réalisme qui effarouche le goût des délicats, d'un idéal parfois si élevé que les esprits les plus raffinés ne le peuvent comprendre et goûter s'ils n'habitent eux-mêmes les régions surhumaines où règnent la grâce et la foi, était-ce vraiment la littérature telle qu'on l'avait toujours comprise à l'Université et à l'Académie ? Enfin, cette langue elle-même qui est bien la langue de tout le monde, qui ne dédaigne aucun mot franc et honnête et d'un état civil régulier, et sait leur faire rendre tant d'idées élevées et de nobles sentiments qu'ils ne connaissaient plus, était-ce bien la vraie langue littéraire essentiellement bourgeoise et aristocratique, faite de mots choisis, élégants et bien mis, qu'on rencontre dans les salons et à l'Institut, mais qui ne mettent pas le pied dans la rue, ni sur la place publique et ne portent jamais la blouse ni les sabots ? Bref, Veillot choquait et déplaisait par tout ce qui fait aujourd'hui pour tout le monde et pour les connaisseurs surtout sa valeur et son mérite, et l'on redou-

tait sincèrement son influence sur les idées et la langue des étudiants autant qu'on la désire aujourd'hui. ¹

Je ne blâme pas, je raconte. Il était naturel, inévitable que nos maîtres en lecture et en littérature eussent rapporté de France ces idées et ces jugements. Ils avaient subi une influence,—qui de nous ne l'eut pas subie comme eux ?—l'influence d'un grand pays, d'une élite intellectuelle, de celle qui rédige les revues et les journaux où se fait l'opinion, qui écrit les livres, qui donne et reçoit les palmes académiques, qui fait la réputation et la fortune des hommes de lettres et ferait la gloire elle-même si la gloire venait jamais d'en bas. Comment n'eussent-ils pas accepté cette influence, comment ne s'y fussent-ils pas livrés avec zèle ? Pour eux l'opinion de leurs maîtres faisait loi et l'opinion de leurs maîtres venait de l'Université, de l'Institut, de partout où Veillot était honni, décrié et méprisé. Rien d'étonnant donc si comme leurs maîtres, ils l'avaient lu bien incomplètement et presque toujours avec les yeux de Dupanloup : c'était plus qu'il ne fallait pour ne savoir ni le juger ni le comprendre.

J'en étais là, ballotté entre ces deux influences contradictoires, toutes les deux chères et vénérées, toutes les deux aussi, il faut le dire, délicates et respectueuses de la conscience littéraire qui ne s'emporte pas d'assaut, n'ayant guère lu de Louis Veillot que quelques-uns de ses premiers ouvrages et quelques articles de l'*Univers* reproduits dans les journaux du pays, lorsque se prépara et s'accomplit le plus grand événement de la chrétienté depuis le Concile de Trente.

Or il arriva que sur le Concile du Vatican comme sur tant d'autres questions, ceux qui restaient debout des grands catholiques de France, au lieu de s'unir, se divisèrent, et les échos de leurs divisions et de leurs polémiques retentirent avec un grand éclat de ce côté de l'Atlantique. Chacune des deux écoles, pour ne pas dire chacun des deux

1—Il ne faudrait pas généraliser ce qui n'est vrai que de quelques maisons d'éducation qui recrutaient ou formaient en France leur personnel enseignant. Dans les autres, au contraire, Louis Veillot était dès lors tenu en singulière estime.

camp, avait chez nous ses sympathies et ses alliés. Les sorties bruyantes d'Orléans étaient claironnées dans la presse de Québec et vues avec faveur en haut lieu. Epousait-on toutes les idées et toutes les querelles de l'impétueux prélat journaliste et brochureur ? Ce n'était guère possible. Mais ses *factums* étaient adressés avec les hommages de l'auteur, et si tout n'y était pas juste et vrai, encore moins mesuré, on trouvait le tout " si bien dit " !

Il se trouva que ces manifestations bruyantes qui devaient porter un grand coup à la réputation de Louis Veillot furent au contraire pour beaucoup dans l'admiration des catholiques du Canada. Elles éveillèrent leur attention, le firent lire plus avidement et avec plus de soin. Ses réponses à tant d'attaques et à tant de reproches amers et indignés parurent si modérés et si simples qu'il fut impossible même aux plus prévenus de ne pas lui donner raison. Ce n'était sûrement pas un homme d'une valeur ordinaire qu'on se donnait tant de peine et de tracas pour abattre et démolir à la face de la France et de l'Eglise, et qui sous une grêle de mandements, de brochures et de pamphlets plus ou moins académiques et plus ou moins épiscopaux, continuait sans changer de ton la causerie de son journal et voyait à chaque nouvelle attaque croître le nombre de ses lecteurs et de ses abonnés. Ce n'était pas un journaliste ordinaire celui dont les articles faisaient le tour du monde catholique et que le Pape continuait à lire tous les jours.

Le Concile à son tour allait achever parmi nous la fortune de Louis Veillot.

Le grand journaliste catholique était allé au Concile, non assurément pour y prendre part ou pour y intriguer, mais pour donner à sa foi et à son amour ce spectacle d'un concile œcuménique en plein dix-neuvième siècle, d'un concile œcuménique à Rome même sur le tombeau du premier vicaire de Jésus-Christ. Il voulait contempler dans sa gloire, dans sa majesté, dans tout l'éclat et le rayonnement de sa puissance, de sa vie et de sa beauté divine, cette Eglise de Jésus-Christ, à laquelle il avait voué sa foi, son amour, son travail et sa vie et qu'il ne reverrait jamais si belle et si grande qu'au ciel. Il voulait

voir dans Rome encore capitale du monde chrétien, l'Empereur des âmes entouré d'un sénat bien autrement auguste que celui qui gouvernait l'univers au temps des Scipion, le sénat de ceux qui sont vraiment les dieux de la terre et la tête du genre humain. Il voulait contempler Pie IX à la confession de Saint Pierre dans cette auréole qui n'est presque plus de la terre et entendre la divine coupole de Michel-Ange lui chanter avec un accent de triomphant enthousiasme : *Tu es Pierre et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle !* ¹

Et à son tour, dans l'enivrement de sa foi et de son amour, il chanterait les gloires de Rome et de l'Eglise. De là chaque jour il adresserait à l'*Univers*, dont il avait fait le premier journal catholique du monde, une de ces lettres qui feraient un jour les deux volumes de *Rome pendant le Concile*, et dès maintenant rappelleraient chaque jour, dans la première page de son journal, qu'un concile œcuménique est encore le plus grand événement du monde civilisé et celui qui doit occuper plus que tous les autres l'attention des chrétiens. Combien de ces pages compteront parmi les plus belles qu'il ait écrites et les plus éloquentes du siècle dernier ! ²

1—On insinua dans le temps que Louis Veillot était allé à Rome sur un désir de Pie IX qui, prévoyant la campagne de presse que l'on mènerait dans le monde entier contre le Concile, avait voulu s'assurer les services d'un journaliste hors de prix, lequel informé sur place au jour le jour saurait déjouer tous les complots ourdis pour tromper et ameuter l'opinion. Jusqu'à preuve du contraire, je crois que Louis Veillot alla à Rome de lui-même, persuadé qu'à un pareil moment là était sa place comme représentant et informateur du premier journal catholique du monde. Il écrivait à cette date à Charlotte de Grammont : " Je ne vais pas à Rome comme beaucoup de gens le croient pour faire mes embarras, mais pour en prendre et en gagner ma pauvre vie. Je me suis nommé correspondant de moi-même pendant les premiers mois du Concile, et je compte me donner un mal de chien pour que ma feuille soit intéressante. Lisez-la, vous verrez un homme qui ne ménage pas ses vieux jours. Du reste le métier est vraiment beau ; ma peine est bien payée. " etc. p. 173.

2—Relire les pages sur les Vicaires apostoliques.

L'*Univers* alors n'était guère reçu au Canada ; mais un journal de Québec, le *Courrier du Canada*, publiait tous les soirs en première page une des lettres de Louis Veillot. Je n'en manquai pas une, et là surtout je commençai à goûter cette langue si ferme, si riche, si limpide, si pleine de sens, qui ne sait pas plus oublier la grammaire que le raisonnement n'oublie le bon sens et la logique, et passe sans effort de la causerie la plus simple et la plus familière aux pensées les plus élevées et aux notes les plus vibrantes de la sensibilité et de l'enthousiasme. J'étais conquis.

Combien le furent parmi nous par ces chroniques du Concile qui dureront autant que l'histoire de l'auguste assemblée !

Notre archevêque, qui était parti pour Rome après avoir distribué à son clergé la lettre de l'évêque d'Orléans sur le Concile, rentrait dix mois plus tard après avoir pris un abonnement à l'*Univers*. Bientôt les plus antipathiques eux-mêmes signalaient à l'attention et à l'admiration des jeunes les plus belles pages de Louis Veillot. Je serai toujours reconnaissant à l'un d'eux de m'avoir indiqué dans les *Mélanges* ces merveilleux articles de critique littéraire sur les *Contemplations* et l'œuvre poétique de Victor Hugo¹. A un autre je dois la première lecture des *Libres penseurs*. En me passant le livre tiré de sa bibliothèque personnelle : « Lisez-le, me dit-il, c'est un chef-d'œuvre. » Manifestement, chez les moins sympathiques eux-mêmes le mérite littéraire et l'incontestable supériorité de Louis Veillot ne seraient plus méconnus que par ceux qui sont aussi incapables d'apprendre que d'oublier. Au Canada il avait bataille gagnée.

Mais en France l'hostilité ne désarme pas si vite. Jamais, il est vrai, Veillot n'avait eu de plus ardents amis et admirateurs ; mais jamais non plus il n'eut des détracteurs plus acharnés contre son œuvre et contre lui. Il ne devait pas entrer vivant dans la gloire ; mais elle ne tarderait pas à se lever sur son tombeau.

Louis Veillot mort plaida sa cause, comme lui seul pouvait la

1—Ce sont ces articles—et quelques autres—qu'on a publiés plus tard sous le titre : *Études sur Victor Hugo*.

plaider. Il avait dit qu'on ne se ferait une juste idée de son labeur que par sa correspondance. C'est sa correspondance, en effet qui allait appeler la gloire sur son œuvre et sur sa vie. Sa famille le savait. Il eut à peine fermé les yeux qu'elle entreprit cette publication qui n'est pas encore achevée et ne le sera peut-être jamais. Pour le grand public ce fut une révélation et cette révélation fut un triomphe. L'écrivain y parut de tout premier ordre, avec plus de charme encore que dans ses livres et dans le journal : ces lettres seules suffiraient à le mettre au premier rang de la littérature française, dans un genre où elle n'a pas de rivale. L'homme y apparut surtout, l'un des plus parfaitement aimables et estimables que Dieu ait donnés à son siècle, d'un cœur plus riche et plus grand encore que son esprit qui était prodigieux,— bon, tendre, loyal, généreux, fort, désintéressé, cœur d'apôtre sous une cuirasse de chevalier.

Décidément, dans Louis Veillot l'homme venait de se révéler aux plus incrédules et aux plus réfractaires plus séduisant encore que l'écrivain.

Et quel type de chrétien et de catholique ! Le siècle n'en connut pas de plus achevé ni de mieux fait pour les temps brouillés où nous vivons. Des seules phrases cueillies dans cette correspondance unique on a fait deux livres merveilleux qu'il faudrait voir entre les mains de tous les catholiques : *L'Ame d'un grand chrétien*, et *L'Ame d'un grand catholique*. C'est une des lectures les plus pénétrantes et les plus fortifiantes que je connaisse et qui inspire davantage la joie et la fierté d'être chrétien et catholique.

On a reproché aux éditeurs de ces lettres, qui sont toutes de vraies lettres,— un très grand nombre de la plus grande intimité, et toutes écrites pour ceux à qui elles sont adressées, et non pour un public à venir,— de n'en avoir pas réservé un certain nombre qui n'ont aucun intérêt particulier pour le lecteur et n'ajoutent rien à la valeur littéraire de cette correspondance. C'est l'avis du critique qui juge tout du seul point de vue littéraire : personne ne le contestera. Quand on voudra faire une édition classique des lettres de Louis Veillot on fera bien de tenir compte de l'observation. Toutefois, les

éditeurs ont cru de leur devoir envers le public et envers Louis Veillot de ne rien réserver que de rares fragments nécessaires à l'intelligence des faits qu'ils achèveront de raconter dès que les circonstances le permettront¹. Qui ne les en félicitera aujourd'hui et ne leur en sera reconnaissant ? Qui aurait osé leur pardonner d'avoir soustrait au public une part même négligeable d'un tel héritage ? Si la gloire littéraire de Louis Veillot n'a rien gagné à la publication intégrale de sa correspondance, elle n'y a non plus rien perdu. Mais lui, l'homme, le chrétien, le catholique, il y a gagné d'en sortir aux yeux de tous plus grand, plus vraiment digne de respect et d'admiration.

Y a-t-il vraiment bien des écrivains de son temps, même parmi les catholiques et parmi les plus grands et les meilleurs des catholiques, dont on puisse imprimer toutes les lignes écrites pendant quarante années, au jour le jour, dans l'intimité ou sous l'impression du moment, au milieu des préoccupations et des angoisses publiques et privées, des luttes, des labeurs, des épreuves, des joies et des amertumes qui prennent une vie comme la sienne, sans avoir un seul mot à dissimuler, à justifier ou à expliquer ?

Pour Louis Veillot, c'est fait, depuis longtemps déjà. On retrouvera sans doute des lettres en plus ou moins grand nombre encore, mais probablement pas de plus intimes ni de plus importantes que celles qui ont été publiées. Or dans les neuf volumes que le public a déjà entre les mains,—le tome VIII de la correspondance générale a suivi de près les *Lettres à Charlotte de Grammont*—on n'en signalera pas une seule qui trahisse une défaillance morale, ou ne soit pas absolument digne d'un chrétien et d'un grand chrétien.

Le procès de Louis Veillot n'est donc plus à faire : il est gagné devant la postérité. Pas n'est besoin de scruter toutes les preuves et de refaire toutes les étapes de son incomparable lutte au service

1—Une lettre personnelle de M. Frs Veillot au Directeur du *Devoir* annonce pour le mois d'octobre prochain le Tome IV de la grande *Vie* de Louis Veillot si impatiemment attendu.

de l'idée catholique pendant quarante années. Sa correspondance suffit. A qui ne veut pas rendre hommage à la supériorité de l'écrivain et à la grandeur morale de l'homme et du chrétien il ne reste d'autre ressource que de ne pas le lire. Qui pourrait le lire et n'être pas conquis prouverait trop manifestement qu'il n'est qu'un sot, ou, ce qui est pire que de n'avoir pas d'esprit, qu'il n'a point d'âme.

Raphaël GERVAIS.

RAPPORTS HISTORIQUES

DES

PEUPLES BALKANIQUES AVEC LE SAINT-SIÈGE ¹

Aurait-on jamais pu croire qu'en un siècle qui voit les vieux états européens rivaliser d'indifférence religieuse, si ce n'est d'athéisme, quatre peuples, à peine émancipés d'une longue servitude, demanderaient, au nom de leur foi entravée dans sa liberté, le droit de respirer plus à l'aise, en délivrant leurs frères chrétiens du joug d'une nation infidèle ? Aurait-on pu croire surtout qu'une proclamation royale, n'invitant à prendre les armes qu'au nom de la religion chrétienne, n'excitât point l'ironie, mais provoquât l'enthousiasme des

1.—La guerre formidable des Balkans, dont l'issue semble encore problématique, tant elle a soulevé de questions et affecté d'intérêts chez les grandes puissances européennes, donne à l'étude suivante une haute actualité. A titre de fidèles, nous sommes intéressés à connaître, avant tout, l'histoire religieuse de ces pays, où vient de se dérouler le grand drame militaire qui produira nécessairement un changement d'attitude des chefs des nations victorieuses vis-à-vis le Saint-Siège et l'Eglise catholique. Nul mieux que le savant prélat, historien et archéologue, qui a signé ces pages, n'est en état de nous renseigner sur ces questions d'une vitale importance. Qu'il daigne agréer nos remerciements pour avoir ainsi honoré notre revue de sa collaboration autorisée.

LA RÉDACTION.

foules et forçât la diplomatie déconcertée à s'incliner devant les revendications de la conscience ?

Ce qui paraissait encroyable est une réalité.

Bulgares, disait le roi Ferdinand, (1) pour secourir les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe, il ne nous reste plus d'autres moyens que de prendre les armes... Nos sentiments religieux nous obligent à secourir nos frères menacés d'extermination... Notre œuvre est juste, grande et sainte. Avec une foi recueillie dans la protection et l'appui du Tout-Puisant, je porte à la connaissance de la nation que la guerre pour les chrétiens de Turquie est déclarée.—A nos côtés et avec nous, les armées alliées de la Serbie, de la Grèce et du Monténégro, combattront l'ennemi commun.— Dans cette lutte de la Croix contre le Croissant, de la liberté contre la tyrannie, nous aurons la sympathie de tous ceux qui aiment la justice et le progrès. Fort de ces sympathies, que le valeureux soldat bulgare se souvienne des gestes héroïques de ses pères, de ses aïeux... En avant ! Dieu soit avec nous !

En même temps, Ferdinand ordonnait des prières publiques dans toute la Bulgarie et se rendait lui-même officiellement avec tous ses ministres à l'église de Saint-Kralle de Sofia, où une messe était solennellement célébrée pour attirer les bénédictions célestes sur les troupes bulgares et alliées.

A Athènes, le roi Georges terminait son message par l'évocation de la promesse historique : *In hoc signo vinces !* A Belgrade, le roi Pierre I unissait, lui aussi, ses prières à celles de son peuple dans l'enceinte de la cathédrale. Quelques jours auparavant, le 9 octobre, au matin, Nicolas I, roi du Monténégro, accompagné du prince Mirko et de l'état-major, s'acheminait vers les hauteurs qui avoisinent Bodgoritza. A huit heures, le premier coup de canon était tiré par le prince Pierre, pendant que le vieux souverain et tous les soldats se signaient en silence, tandis que la musique militaire entonnait l'hymne national. Le soir venu, le roi parcourant le champ de bataille se penchait amoureusement vers les morts de la journée pour embrasser ces premières victimes d'une cause sacrée. Quel peintre

1.—Proclamation de guerre du 18 octobre 1912.

rendra jamais ces deux scènes débordantes d'émotions : le signe de la croix au premier coup de canon ; le baiser royal aux premières victimes !

On connaît les suites de cette épopée ; les glorieuses journées en furent remplies d'héroïsme : ce que l'on ignore, c'est l'histoire séculaire de la foi chrétienne qui fut l'inspiratrice de ces grandes actions, et qui, intimement liée à la vie nationale des peuples balkaniques, s'identifia tantôt avec la foi romaine, tantôt se sépara d'elle, suivant les caprices et les intérêts des gouvernements.

Les pages qui suivent en donneront un aperçu.



Précédés par les Slaves qui s'y étaient établis sous le règne de Trajan, (98-118), ce fut au V^e siècle que les Bulgares vinrent se fixer dans la péninsule balkanique, dont la partie occidentale avait été évangélisée dès le premier siècle. La tradition donne, en effet, à Aquilée S. Marc pour apôtre ; d'après elle, S. Luc aurait exercé son apostolat en Dalmatie, et S. Andronic, disciple de S. Paul, aurait été évêque de Sirmium en Croatie.

Les invasions successives des Slaves, des Avars, des Huns, des Bulgares, en semant la désolation dans les Balkans, y ruinaient périodiquement les chrétientés, si bien, pour ne citer qu'un exemple, que lorsque Salone eut été détruite par les Huns qui en massacrèrent tous les prêtres, le pape Jean IV envoya un missionnaire nommé Martin auquel il remit des sommes considérables pour racheter les captifs, secourir les indigents, rebâtir les édifices religieux.

Mais que de difficultés pour essayer de maintenir ce qui restait encore de christianisme en ces malheureuses contrées continuellement envahies par des peuples païens ! Les Slaves se refusaient à recevoir les missionnaires envoyés par Rome, voyant en eux, moins des apôtres indépendants de la Vérité que des émissaires politiques cherchant à les soumettre à un pouvoir étranger.

La crainte de voir les peuples balkaniques subir les influences hérétiques des patriarches de Constantinople détermina le S. Siècle à

les soumettre tous à la juridiction de l'évêque de Salzbourg. Mais la sagesse de cette mesure fut paralysée par l'antagonisme national qui séparait les deux races slave et germanique : le développement du christianisme fut longtemps paralysé. A une époque où la religion était encore plus intimement unie qu'elle ne l'est aujourd'hui à l'existence nationale des peuples, les populations des Balkans, vivant de leur propre vie, ayant leur langue caractéristique, ne purent admettre qu'en dehors du pape, père commun de tous les fidèles, une juridiction de langue, d'influence étrangère, vînt s'imposer à eux. Cet état de chose détermina, au début du IX^e siècle, un saint évêque de Passau, Urnolf, à se démettre de son siège de Salzbourg. Le pape Eugène II, (824-827), encouragea et bénit cette entreprise, mais elle fut bientôt contrecarrée par la politique allemande désireuse de garder la prépondérance dans les Balkans.

Les intérêts allemands furent, au reste, souvent en conflit avec les intérêts chrétiens dans la péninsule balkanique. Déjà, des le VII^e siècle, les Bavarois, pour maintenir les Slaves dans l'infériorité morale des peuples barbares, pour mieux les dominer, avaient entravé, par tous les moyens, le ministère de l'évêque S. Emmeran, qui, venu d'Aquitaine, s'était fait l'apôtre des Slaves, et finirent par l'assassiner, en 652.

Qui sait ce qui fût advenu du christianisme dans les Balkans, si, au IX^e siècle, Dieu n'eût suscité deux saints, qui, par leur puissante énergie, déjouant les calculs de la politique et des intrigues particulières, persuadèrent aux Slaves que la religion chrétienne n'était pas identifiée avec la nationalité de leurs ennemis, et les aidèrent à constituer leur unité nationale.

Ces deux saints, deux frères, Méthode et Constantin,—ce dernier plus connu sous le nom de Cyrille qui lui fut donné plus tard,—étaient slaves par leur éducation, si ce n'est par leur origine, l'histoire ayant gardé des doutes à ce sujet.

Ratislaw, roi du premier royaume slave, s'était converti au christianisme sans parvenir à persuader ses sujets à suivre son exemple. Dans l'impuissance où il était de convaincre des esprits imbus de

préjugés presque invincibles, il sollicita auprès de Michel III, empereur de Constantinople, l'envoi de missionnaires dont la foi ardente, ne se laissant pas vaincre par les difficultés, eût à son service l'usage de la langue slave pour prêcher la vérité. Deux autres grands chefs slaves, Swatopluk et Kocel, firent auprès du même empereur une démarche semblable.

Cet apostolat national, qui emportait avec lui une lutte contre l'influence de l'épiscopat allemand, fut accepté par les deux frères Méthode et Constantin auxquels il était offert. Ils l'inaugurèrent par la culture intellectuelle des peuples à la conversion desquels ils allaient consacrer leur vie.

Le plan adopté fut de mettre l'évangélisation des Balkans et la conservation de la foi en ces contrées sous la sauvegarde du sentiment national, dont la langue slave était la souveraine expression.

Jusqu'alors, les Slaves avaient parlé leur langue, sans jamais l'écrire : Méthode et son frère créèrent l'alphabet nécessaire pour en former l'écriture. Les traductions de l'évangile selon S. Jean, des livres liturgiques, furent les premiers ouvrages écrits en lettres slavonnes. Leur apparition fut saluée avec une grande joie qui s'accrut encore, quand les deux frères, dans le but de mieux subjuguier des âmes débordantes de patriotisme, célébrèrent les saints mystères en langue slave, et fondèrent un clergé national. Ces innovations provoquèrent les protestations de l'épiscopat allemand, qui, naturellement, n'ayant pas été consulté, dénonça au pape les audaces des deux missionnaires.

Sur l'invitation qui leur fut adressée par S. Nicolas I, (858-867), Constantin et Méthode prirent le chemin de Rome, portant avec eux les restes du pape S. Clément qu'ils avaient ramenés eux-mêmes de Crimée, lors de leur mission chez les Khazares.

Adrien II, (857-872), successeur de S. Nicolas I, les reçut, non en accusés qui viennent se disculper, mais en apôtres auxquels l'Eglise doit sa reconnaissance.

L'approbation officielle de la liturgie slavonne, la consécration épiscopale de Constantin, auquel le pape imposa le nom de Cyrille

en confirmation de la mission dont il le chargeait, d'unir les Slaves à l'Eglise romaine, comme autrefois Cyrille d'Alexandrie avait uni les orientaux au Siègre de Pierre, tels furent les principaux témoignages de la sanction que le S. Siègre donnait au zèle des deux apôtres. ¹

Cyrille mourut avant d'avoir quitté Rome; ses dernières recommandations eurent pour objet d'inviter son frère à ne pas reculer devant l'opposition allemande qui ne désarmait pas, mais à continuer l'œuvre entreprise à eux deux. ²

En suprême hommage aux apôtres de l'évangélisation nationale, Adrien II fit enterrer Cyrille à Saint-Pierre, dans la tombe qu'il s'était réservée à lui-même, et nomma Méthode archevêque de Moravie et de Pannonie, en l'accréditant officiellement auprès des trois grands chefs slaves, Ratislaw, Kocel, Swatopluk.

Pénétré d'une triple joie, leur écrivait le pape, nous avons résolu, après y avoir mûrement réfléchi, d'envoyer dans vos contrées notre fils Méthode et ses disciples. Cet homme, parfait d'intelligence et pleinement orthodoxe, vous instruira de la manière que vous avez demandée, interprétant les livres sacrés en votre langue, ainsi que tous les offices ecclésiastiques et la messe, la liturgie et le baptême, comme Constantin le philosophe l'a commencé avec la grâce de Dieu et à l'aide des prières de S. Clément. Conservez cependant cette coutume de lire à la messe d'abord l'épître et l'évangile en latin, puis en slave, afin que s'accomplisse la parole de L'Écriture: « Que toutes les langues louent Dieu! » et cette autre: « Tous célébraient en des langues diverses les grandeurs de Dieu, selon que le Saint-Esprit leur inspirait. » ³

Si quelqu'un des Docteurs ou des Disciples que je vous envoie, se détournant de la vérité, avait l'audace de vous enseigner autre chose et de blâmer les livres écrits dans votre langue, qu'il soit excommunié et livré au jugement de l'Eglise, jusqu'à ce qu'il se soit corrigé; car ce sont des loups et non des brebis. Il faut les reconnaître à leurs fruits et les éviter.

1—PIETRO BALAN: *Delle relazioni fra la Chiesa cattolica e gli Slavi: Stamperia Vaticana*. 1886. *Histoire de la Bulgarie* par le R. P. GUÉRIN SONGEON.

2—*Vita S. Cyrilli in Bolland.* II, 23.

3—HADRIANUS: *Epist. ad Rastis. etc. in legenda pannonica S. Methodii*, p. 170.

Les Allemands, qui en avaient appelé à l'autorité du pape dans l'espoir qu'elle maintiendrait leur juridiction sur les Slaves, en méconnurent les décisions, quand ils en constatèrent le désaccord avec leurs désirs.

Une guerre défavorable aux Slaves leur ménagea l'occasion d'une terrible revanche. Rastislav, Swatopluk furent faits prisonniers ; Méthode, brutalement enlevé, fut conduit en Souabe où, cité devant une assemblée d'évêques indignes de leur mission, il fut accusé d'usurpation, frappé, souffleté, battu d'une cravache et condamné à la prison.

Son internement, qui dura trois ans, prit fin quand le pape Jean VIII, finalement averti de ces criantes injustices, somma les persécuteurs de rendre Méthode à la liberté et de venir eux-mêmes à Rome y justifier leur scandaleuse conduite à son égard. ¹

Nouvellement élu, Jean VIII, n'étant pas au courant de la question slave, interdit l'usage de la liturgie slavonne, réservant la langue nationale à la seule prédication. ²

Fort de l'approbation autrefois accordée par Adrien II, et voyant dans l'abandon de la liturgie slavonne la ruine de ses longues années d'apostolat, Méthode en maintint les coutumes, en attendant de pouvoir éclairer le pape sur les funestes conséquences de son acte prohibitif.

Ce que les Allemands appelèrent aussitôt la révolte de Méthode fut dénoncé par eux auprès de Jean VIII dont la sagesse ne voulut rien préjuger, avant que l'archevêque de Moravie fût venu lui-même s'expliquer. La justification fut si convaincante, que non seulement la défense relative à la liturgie slavonne fut retirée, mais l'acte antérieur du pape Adrien II fut pleinement ratifié et Méthode confirmé dans tous ses privilèges. ³

1—JOANNES VIII. *Epist. ad Paulum Ancon. in Ewald : Dic Pabstbriefe der Brittischen Sammluug (Neues Archiv. P. 302 Berlin, 1380.)*

2—JOANNES VIII *ad Method, 14 Junii 879. Epist. 15.*

3—JOANNES VIII : *Epist. 246 p. 181.—BOCZEK : Cod. dipl. Morav. I. 42.*

Plutôt que de céder, les intrigues allemandes, qui voyaient dans le triomphe de la liturgie slavonne la ruine de l'influence germanique, se firent faussaires en créant de toutes pièces des lettres apostoliques qui condamnaient Méthode.

Jean VIII intervint encore une fois et, dans une lettre en date du 23 mars 881, il dénonça l'impudence allemande et vengea les droits méconnus de l'apostolat slave.

Méthode mourut le 6 avril 885 ; la lutte contre son œuvre lui survécut. En vain, Jean IX (898-900), par l'intermédiaire de trois délégués enquêteurs dont l'un était archevêque, les deux autres évêques, donnait-il aux Slaves un métropolitain de leur langue et trois suffragants de leur nationalité, tous disciples de Méthode, l'épiscopat allemand proclama que « bon gré, mal gré, les Slaves resteraient sous leur juridiction. »

Ainsi, ce fut grâce au zèle éclairé et patriotique de deux saints, à l'appui persévérant que leur donna la papauté, que les Slaves purent constituer leur nationalité sous la sauvegarde d'une liturgie spéciale et se soustraire, non sans efforts, à l'influence allemande qui voulait les asservir.



Pour s'être établis longtemps après les Slaves dans la péninsule balkanique, les Bulgares qui, dès leur arrivée, (V^e siècle), traitèrent en ennemis les tribus slaves qu'ils avaient soumises pour s'emparer de leurs terres, finirent par faire alliance avec elles, et dans ces contacts journaliers que donnent le commerce, la communauté d'intérêts, les sympathies, les Bulgares vainqueurs, subissant l'influence des vaincus, adoptèrent peu à peu les mœurs et la langue slavonnes.

Le catholicisme s'imposa insensiblement à eux de la même manière. Le christianisme, en effet, avec sa hiérarchie constituée, avait précédé, depuis longtemps, les Bulgares dans les pays où ils vinrent se fixer. En vain, une persécution essaya-t-elle d'enrayer l'ascendant que l'apostolat chrétien exerçait sur ces barbares avides de civilisation : le mouvement, maintenu par le curieux phénomène

de se laisser dominer par des vaincus supérieurs par leur culture intellectuelle, par le voisinage des Grecs, des Francs, s'accrut de plus en plus, jusqu'au jour où un roi bulgare déterminât par son exemple une révolution nationale religieuse, semblable à celle que provoqua la conversion de Clovis.

A la suite d'une brillante victoire que Léon l'Arménien remporta sur les Bulgares, (IX^e siècle), une sœur de Boris, futur roi de Bulgarie, fut enlevée, malgré sa grande jeunesse, emmenée à Constantinople, où, après avoir reçu le baptême, elle fut chrétiennement élevée. Trente-huit ans de séjour forcé dans cette ville ancrèrent profondément en elle les mœurs et les croyances catholiques.

Soit qu'elle devint l'objet d'un échange contre le saint moine Koupharas, prisonnier des Bulgares, que l'impératrice Théodora, régente de l'empire, voulait délivrer, soit qu'elle fût rendue à la liberté à la demande du roi Boris, son frère, toujours est-il que, revenue à la cour de Bulgarie, elle profita de la grande affection que lui témoignait son frère pour l'amener par la parole, non moins que par la séduction de sa piété chrétienne, à embrasser la religion du Christ.

Son apostolat fut puissamment aidé par les chrétiens de l'entourage du roi. Le désir de civiliser ses sujets pour qu'ils ne restassent pas inférieurs aux autres peuples, la nécessité de se créer des alliances pour assurer l'avenir du royaume, tels furent les motifs humains qui achevèrent de convaincre Boris à faire l'acte solennel auquel sa sœur le conviait depuis longtemps.

Il l'accomplit dans les derniers jours de 864, ou les premiers de 865. Le fils de Théodora, Michel III, dit "l'ivrogne", fut son parrain. Suivant l'usage des temps qui faisait de la religion l'essence de la vie nationale, en recevant le baptême, Boris en imposa la réception à ses sujets, et, désireux d'organiser aussitôt, en ses états, une hiérarchie catholique qui l'aidât dans l'œuvre de civilisation en général qu'il entreprenait, il demanda à son parrain Michel III, un archevêque, des évêques, des prêtres. La cour de Constantinople, craignant qu'un trop rapide succès du christianisme chez les Bulgares

ne leur donnât une trop grande indépendance, n'envoya à Boris que quelques missionnaires.

Déconcerté du peu d'empressement de son impérial parrain à le seconder dans l'apostolat national qu'il avait entrepris, Boris s'adressa au Saint-Siège, pour obtenir la fondation d'une hiérarchie bulgare ayant son patriarche, ses archevêques, ses évêques, qui, par leur mission religieuse, seraient les meilleurs fonctionnaires de son gouvernement. Boris avait naturellement les idées qu'on avait à Byzance : à savoir, que le clergé devait prendre son mot d'ordre auprès du chef de l'État, celui-ci étant le premier représentant de Dieu auprès des peuples sur lesquels il régnait.

En sollicitant des évêques, Boris soumettait au pape une série de questions relatives à la religion non moins qu'aux lois qui devaient présider aux destinées d'un peuple chrétien. Rome recevait ces demandes à l'époque où l'épiscopat allemand dénonçait les "témérités" de l'apostolat de Constantin et de Méthode chez les Slaves.

La grande sagesse du pape S. Nicolas I qui, de son côté, appelait les deux frères missionnaires pour les interroger avant de porter une décision sur leur méthode d'évangélisation, le détermina à envoyer à Boris des délégués qui, porteurs des réponses pontificales aux difficultés bulgares, ¹ examineraient sur place la véritable situation et viendraient par leurs rapports inspirer sa suprême décision.

Formose de Porto, Paul de Populania, étaient les chefs de la mission romaine ; Donat, évêque d'Ostie, le prêtre Léon, le diacre Marin, leur étaient adjoints. Ces derniers, toutefois, avaient reçu le mandat particulier de passer de la Bulgarie à Constantinople pour porter à l'empereur les ordres du Saint-Siège relativement au bannissement du patriarche Ignace et à l'élection anticanonique de Photius. Arrêtés aux frontières de l'empire par un certain Théodore qui en avait la garde, ils revinrent à Rome, sans avoir pu accomplir le but final de leur mission, après avoir essayé pendant quarante jours de surmonter les difficultés qu'on leur opposait.

¹ — NICOLAUS I, *Resp. ad consulti Bulgar.*, in *Migne Patrol. CXIX*, 978 et seq.

Bien différent fut l'accueil que fit Boris à Formose et à Paul. Ces deux envoyés pontificaux exercèrent un tel empire sur l'esprit du roi bulgare, que celui-ci renvoya de ses états les missionnaires grecs et étrangers qui s'y trouvaient, pour que, nulle influence ne paralysant le ministère des prêtres amenés par l'ambassade romaine, Formose et Paul pussent tout organiser à leur gré. ¹

Le succès répondit si bien à l'attente, que Boris, voulant assurer la perpétuité de l'œuvre entreprise, demanda au pape de lui donner Formose pour archevêque, et d'autres prêtres latins pour l'aider.

La discipline ecclésiastique ne permettant pas alors qu'un évêque passât d'un siège à un autre, S. Nicolas I ne put se prêter aux désirs qui lui étaient exprimés. Formose, qui devait être plus tard le premier évêque quittant son Eglise pour celle de Rome et qui, de ce chef, devait être déterré après sa mort, cité au tribunal de son successeur Etienne VII, condamné par lui, jeté au Tibre, puis enfin réhabilité, fut rappelé par S. Nicolas I.

Sur les ordres du pape, Dominique, évêque de Trivento, (Italie méridionale), Grimoalde, évêque de Polimanzo, (Italie centrale), partirent pour la Bulgarie. Ils avaient comme mission spéciale de choisir dans le clergé bulgare celui qu'ils estimeraient le plus digne de l'épiscopat et de le promouvoir à cette dignité.

Boris et Formose ne furent point satisfaits de la solution que le pape donnait à la demande qui lui avait été soumise.

Sur ces entrefaites, Michel III était assassiné par Basile I, le Macédonien, qui lui succéda, (857-886). Ce changement de règne chassa Photius du patriarcat et ramena Ignace à Constantinople, à la suite de la décision du concile assemblé dans cette ville par Basile, et présidé par des légats pontificaux.

Les conséquences de cet acte de justice furent des troubles en Bulgarie.

A peine remis sur son siège de Constantinople, Ignace, dans la

1—ANASTAS. BIBLIOTHEC : *Vita Nicolai I, in rer. italic, script. III, p. I, pag. 250.*

conviction de la légitimité de ses droits, prétendit exercer sa primatie sur l'Eglise bulgare. Ignace, dont la sainteté a été proclamée par l'Eglise, mit dans la revendication de ce qu'il appelait un acte de justice, la même ardeur qu'il avait déployée dans la défense de ses autres droits méconnus.

Formose, mécontent d'avoir été écarté par le pape d'un archevêché dont les nombreux avantages l'avaient peut-être séduit, exploita, dit-on, avec habileté, le zèle d'Ignace dans l'exercice de sa mission patriarcale. De son côté, Boris, blessé de n'avoir pu obtenir du pape ce qu'il avait désiré, profita du Concile de Constantinople pour faire élucider le doute relatif à la dépendance de la Bulgarie. Relevait-elle du patriarcat de Constantinople, ou directement de l'Eglise de Rome ?

Poser une telle question devant une assemblée qui, rappelant Ignace de l'exil, était subjuguée par l'ascendant de ses malheurs saintement supportés, c'était la faire résoudre selon la pensée de celui dont on vengeait les injustices.

Soit que l'opposition des délégués fût molle, soit qu'elle restât impuissante, toujours est-il que, dans une réunion extra-conciliaire, on déclara la Bulgarie dépendante de Constantinople. L'Eglise faisant alors essentiellement partie de l'Etat en tant qu'administration, il était impossible que Rome exerçât la moindre juridiction sur des territoires relevant du Basileus. Telle fut la raison politique qui aida puissamment les autres.

Fort de cette décision, le saint patriarche Ignace consacra lui-même un archevêque grec et l'envoya en Bulgarie. Adrien II protesta ; Jean VIII, qui redoutait les inconstances de la mentalité grecque, essaya plus encore de détacher la Bulgarie de Constantinople. Ignace lutta d'autant plus que, croyant le Saint-Siège mal renseigné et même circonvenu, il ne pensait pas pouvoir se rendre à ses réclamations. Les démarches de Jean VIII auprès de Boris ne furent pas plus heureuses. Ce roi, ne pouvant pardonner à Rome le refus qui lui avait été donné au sujet de Formose, soutint d'autant plus

l'archevêque grec Joseph, envoyé par Ignace, qu'il trouvait là une occasion unique de manifester son ressentiment.

Jean VIII s'adressa alors à l'empereur Basile, aux évêques grecs de la Bulgarie, pour les inviter à quitter ce pays, et finalement à Ignace, envers lequel il professait une telle vénération qu'il voulut bien lui soumettre les preuves qui attestaient les prérogatives de l'évêque de Rome sur la Bulgarie, non pas en tant que pape, ce qui n'était pas contesté, mais en tant que métropolitain ou patriarche. ¹

Ignace était mort quand le mémoire pontifical arriva à Constantinople.

Photius, qui s'était réconcilié avec l'empereur, reprit possession du patriarcat, et—ce qui est plus étrange,—il obtint de Jean VIII d'être reconnu comme patriarche, en lui promettant de clore, selon les désirs de Rome, l'épineuse question bulgare. L'accord conclu sur ce point entre Jean VIII et Photius fut sincèrement tenu de part et d'autre.

Boris parut l'ignorer et continua à favoriser l'extension du christianisme dans ses états, mais en écartant dès lors les Grecs et les Latins et en confiant son peuple au zèle des disciples de Méthode expulsés de la Moravie.

Boris abdiqua pour revêtir l'habit de moine ; mais son fils et successeur Vladimir s'étant montré hostile à la religion chrétienne, il reprit le pouvoir pour disposer du trône qu'il abandonna pour une seconde fois en faveur de son plus jeune fils Siméon.

Ainsi, ce fut sous les pontificats qui se suivirent immédiatement, de S. Nicolas I^{er}, de Adrien II, de Jean VIII, que la question slave-bulgare commença à devenir une grave préoccupation pour le Saint-Siège. Quelque différentes que fussent parfois les décisions de ces papes, elles étaient toujours inspirées par les mêmes motifs : empêcher les races slaves-bulgares de rester sous la direction de Constantinople presque toujours suspecte d'hérésie ; les rattacher le plus possible à

(1) ANASTAS BIBLIOT. *Præf. in synod., Const. œcum. IV*

Rome pour les garder dans la véritable orthodoxie, dégager la religion de tout soupçon de politique germanique, pour que rien n'en arrêtât le développement. Ces raisons conduisirent naturellement aux diverses concessions sollicitées et dont la principale fut l'emploi de la langue slave dans le culte.

L'attitude flottante de Jean VIII dans ces diverses affaires s'explique par la faiblesse naturelle de son caractère et par les circonstances particulièrement difficiles de son pontificat : invasions des Sarrasins auxquels Jean VIII dût payer un tribut par suite de l'abandon dont il était l'objet, violences qu'il subit de la part de Lambert, comte de Spoleto, dont il fut le prisonnier, fuite en France pour échapper aux factions romaines, duperies de la part de l'empereur Basile et de Photius. De telles agitations maintinrent cet esprit naturellement inquiet en des perplexités qui le firent varier dans sa manière d'agir.

(*A suivre.*)

JOSEPH MEFFRE.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES CONQUÊTES DU SPECTROSCOPE

Le siècle dernier, si fécond en découvertes de tout genre, n'en a peut-être pas produit de plus importantes ni de plus merveilleuses que celle de l'analyse spectrale. C'est par l'application rationnelle de cette nouvelle méthode d'analyse, à la fois très simple et extrêmement sensible, que l'on a découvert des substances chimiques, des éléments terrestres jusqu'alors inconnus et insoupçonnés. Bien plus, le spectroscope, malgré les énormes distances astronomiques, a permis aux physiciens et aux astronomes de scruter les profondeurs du ciel, d'arracher au soleil, aux étoiles, aux nébuleuses, le secret de leur constitution physique et chimique, et même de constater et de

mesurer des mouvements de rapprochement et d'éloignement des astres tout à fait insensibles aux lunettes les plus puissantes.

La lumière ne nous fait pas seulement connaître l'existence des corps incandescents ; ceux-ci cèdent, pour ainsi dire, quelque chose de leur substance aux vibrations lumineuses qu'ils rayonnent dans toutes les directions, et ces radiations complexes, après avoir franchi avec une extrême rapidité les distances interstellaires et interplanétaires, et après qu'elles ont été décomposées et séparées en leurs éléments par le spectroscope, nous fournissent de précieuses indications et des données précises qui nous font connaître l'état physique et chimique des corps qui les ont émises.

L'analyse spectrale a fait faire à l'astronomie physique des progrès merveilleux en suppléant à l'insuffisance des lunettes et en ouvrant aux chercheurs des horizons en quelque sorte illimités.

Rappelons brièvement les premiers principes de la spectroscopie.

Un rayon de lumière blanche, en traversant un prisme, ne subit pas seulement la réfraction, mais aussi la *dispersion* : il se décompose en ses radiations élémentaires diversement colorées et produit sur un écran une image allongée que l'on a appelée un *spectre*. Les principales couleurs du spectre sont au nombre de sept, savoir : *violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge*. Cette classification des couleurs du spectre est fort arbitraire ; en réalité, il y a un très grand nombre de teintes qui passent les unes aux autres par des gradations insensibles.

Les rayons colorés, d'après Newton, sont simples et n'ont pas la même réfrangibilité ; le prisme les dévie inégalement, et c'est ce qui fait qu'ils se séparent ; mélangés ensemble par un procédé quelconque, ils reconstituent la lumière blanche par leur superposition.

La lumière qui nous vient du soleil, en outre des rayons colorés qui impressionnent l'œil, contient aussi des rayons calorifiques dont l'intensité, dans le spectre qu'elle produit, augmente du violet vers le rouge et même atteint son maximum au-delà de la partie visible ; ces rayons de chaleur, que l'œil ne peut voir et qu'on appelle

rayons *infra-rouges*, constituent une proportion importante de la radiation solaire.

Les rayons violets, qui ne contiennent pas de chaleur, sont doués, par contre, d'une activité chimique remarquable ; ils impressionnent les plaques photographiques et leur action se prolonge au-delà du spectre visible où ils prennent le nom de rayons *ultra-violets*.

Une grande partie de la radiation solaire est donc invisible à l'œil ; le développement et l'intensité du spectre calorifique sont étudiés au moyen de la pile thermo-électrique ou du bolomètre, tandis qu'on explore la région ultra-violette avec le papier sensible.

On appelle *spectroscope* l'appareil qui permet d'analyser les lumières émises par les corps incandescents. Il comprend, comme organe essentiel, un prisme de verre (ou un réseau) sur lequel on projette la lumière à analyser ; celle-ci se décompose en ses radiations élémentaires, et une lentille donne une image agrandie du spectre qu'elles produisent.

Kirchhoff et Bunsen, après avoir analysé au spectroscope les différentes lumières émises par les corps incandescents de toutes sortes, énoncèrent, en 1859, les résultats suivants :

Les *solides* et les *liquides* incandescents donnent un *spectre continu*, c'est-à-dire qui comprend toutes les radiations lumineuses sans aucune interruption ;

Les *vapeurs* et les *gaz*, au contraire, produisent des *lignes* ou *raies* brillantes, relativement peu nombreuses, caractéristiques pour chaque substance, et occupant des positions déterminées dans le spectre ; celui-ci reste obscur partout ailleurs, et les lignes brillantes, que l'on peut localiser et qui changent d'un corps simple à l'autre, permettront de reconnaître infailliblement chacun d'eux, au milieu de toutes les autres substances.

Cette propriété inattendue des vapeurs métalliques et des gaz incandescents constitue une méthode d'analyse chimique imaginée par Kirchhoff et Bunsen et qu'on a appelée *l'analyse spectrale*.

L'importance de cette découverte n'échappe à personne ; la nou-

velle méthode d'analyse se recommande, en effet, par sa grande simplicité et son extrême sensibilité.

Si l'on place, devant le spectroscope, un fil de platine humecté d'une solution saline et plongé dans la flamme non éclairante d'un bec Bunsen, on voit immédiatement apparaître les raies colorées caractéristiques du métal contenu dans la solution : un trois-milliardième de gramme d'un sel de soude suffit pour produire la double ligne jaune du sodium.

Il était à prévoir que l'analyse spectrale devait conduire logiquement à la découverte de nouveaux corps simples. C'est ainsi que Kirchhoff et Bunsen et plusieurs autres savants, par l'étude de nouvelles raies ne correspondant à aucun métal connu, découvrirent successivement le rubidium, le cæsium, le thallium, le gallium, l'indium, et, en particulier, l'hélium, dont la présence a été constatée dans le soleil avant qu'on l'ait reconstruit parmi les substances terrestres.

L'analyse spectrale était fondée et la découverte de nouveaux métaux avait démontré dès le début toute son efficacité et toute sa puissance. Mais le spectre particulier de la lumière solaire constituait depuis longtemps une énigme indéchiffrable. Ce spectre, en effet, contient toutes les radiations colorées, comme celui des solides en ignition, mais de plus, ainsi que l'ont reconnu Wollaston, en 1802, et surtout Fraunhofer en 1814, il est sillonné de raies noires dont l'origine semble inexplicable. Fraunhofer en a compté et localisé plus de 600, et Rowland, qui nous a laissé les plus beaux travaux sur la question, en a reconnu plus de vingt mille.

Il était réservé à Kirchhoff de compléter sa belle découverte de l'analyse spectrale en pénétrant le secret des raies sombres du spectre solaire, et en ouvrant de la sorte les plus larges horizons à l'étude de la composition physique du Soleil et des astres.

L'explication des raies sombres du spectre solaire est contenue dans cette simple expérience de laboratoire, dite du *renversement des raies*.

Si une lumière intense à spectre continu, comme celle de l'arc électrique, traverse une flamme qui contient de la vapeur incandes-

cente de sodium, avant d'être décomposée par un spectroscope, la ligne jaune de ce dernier métal apparaît en noir dans le spectre continu, à l'endroit précis où elle serait placée si le sodium eût été seul. En généralisant cette expérience, on peut énoncer le principe suivant :

« Toute vapeur incandescente absorbe les radiations qu'elle émet elle-même. »

La vapeur de sodium éteint donc les rayons jaunes contenus dans la lumière blanche de l'arc électrique ; la place correspondante du spectre n'est plus éclairée que par la lumière pâle du métal vaporisé, et c'est pour cette raison qu'elle paraît sombre, par effet de contraste avec les autres couleurs brillantes du spectre continu.

Il n'est pas difficile maintenant d'expliquer l'origine des raies noires du spectre solaire : c'est que la lumière de la masse solaire traverse une atmosphère de gaz en ignition avant de franchir les espaces. Comme on a démontré la coïncidence remarquable d'un grand nombre de ces raies avec les raies brillantes fournies par les métaux terrestres, on peut admettre que la surface externe de la masse solaire, appelée *photosphère*, est un océan de nuages formés de particules incandescentes, liquides et solides, en suspension dans un mélange de vapeurs et de gaz : voilà pourquoi le fond continu du spectre solaire est formé de toutes les radiations colorées.

Au dessus de ces nuages brûlants, se trouve une atmosphère incandescente, appelée *chromosphère*, dont les vapeurs en ignition, à travers lesquelles la lumière de la photosphère doit passer, produisent les raies noires du spectre et donnent, de la sorte, une preuve certaine de leur présence.

Cette explication si simple et si féconde en résultats de la plus haute importance a été confirmée par les observations faites pendant l'éclipse totale de Soleil en 1870. Lorsque la Lune intercepte la lumière de la photosphère, celle de la chromosphère seule produit des spectres de raies brillantes occupant exactement les endroits des lignes noires du spectre ordinaire.

Un grand nombre de physiciens, entre autres Angström, Cornu, Abney et Rowland, ont continué et complété les travaux de Kirchhoff.

De nombreux examens spectroscopiques nous permettent d'affirmer la présence, dans l'atmosphère solaire, de corps terrestres de poids atomique léger, de métaux surtout, avec quelques métalloïdes comme l'hydrogène, le silicium et le carbone. Parmi les métaux notons le sodium, le cuivre, le baryum, le calcium, le magnésium, le nickel et le fer, dont plus de deux mille lignes brillantes correspondent à un nombre égal de raies sombres du spectre solaire.

Ces éléments métalliques légers constituent l'écorce de la Terre ; on peut donc dire, avec Rowland, que notre planète, portée à la même température que le Soleil, donnerait le même spectre que l'astre radieux.

Les vapeurs métalliques les plus lourdes occupent la partie de la chromosphère la plus voisine de la surface du Soleil, et forment une couche très mince où se produit le *renversement des raies* et qu'on a appelée, pour cette raison, la *couche renversante*. Le spectre de cette couche n'est visible, lors des éclipses totales, que pendant une ou deux secondes : c'est le *spectre-éclair* de Young. D'après plusieurs photographies de ce spectre, les idées de Kirchhoff ont été confirmées par les coïncidences que l'on a constatées entre les raies brillantes et les raies noires du spectre solaire.

La chromosphère et la couche renversante peuvent être comparées, en quelque sorte, à l'atmosphère terrestre. De cette enveloppe brillante se détachent, comme on le voit pendant les éclipses, des jets roses, semblables à des éruptions volcaniques, que l'on a appelés *protubérances*. Elles s'élèvent parfois à des hauteurs égales à un rayon du Soleil, et elles prennent les formes les plus variées et les plus fantastiques.

On a reconnu, par l'examen spectroscopique, que les protubérances solaires contiennent en grande partie de l'hydrogène et de l'hélium.

Un des grands attrait des éclipses totales est l'apparition de la *couronne*, auréole lumineuse, magnifique gloire comme celles dont les artistes nimbent la tête des saints. Ses formes rayonnantes ont une relation remarquable avec les époques des maxima et des minima des taches solaires

Le spectre de la couronne nous permet d'admettre qu'elle est une dépendance du Soleil ; ce spectre contient quelques lignes faibles d'origine inconnue, mais, parce qu'il est continu, il nous montre que la couronne est formée principalement par des particules lumineuses, tandis que les gaz dominent dans la chromosphère.



Les résultats que nous venons d'esquisser sont vraiment surprenants. La constitution physique et chimique du Soleil, du moins de son atmosphère, nous est révélée avec autant de facilité, pour ainsi dire, que s'ils s'agissait d'analyser une substance quelconque dans un laboratoire.

Mais il y a plus. L'analyse spectrale possède une autre propriété fondamentale, celle de constater les mouvements radiaux, c'est-à-dire les déplacements des corps lumineux par rapport à la Terre.

C'est l'application du principe Doppler-Fizeau, conséquence naturelle de tout mouvement ondulatoire.

L'on sait que le ton d'un corps sonore en mouvement, comme la cloche d'une locomotive, paraît monter ou baisser suivant que le corps se rapproche ou s'éloigne rapidement de l'observateur. Dans le premier cas, l'oreille reçoit dans le même temps un nombre plus considérable de vibrations, tandis que ces dernières sont moins nombreuses, lorsque le corps s'éloigne.

Un phénomène analogue se passe pour la lumière. Lorsqu'un gaz incandescent se rapproche avec une grande rapidité, les lignes brillantes qui le caractérisent se déplacent vers le violet ; s'il s'agit d'une vitesse d'éloignement, le déplacement des lignes a lieu vers le rouge.

On voit tout de suite les applications importantes de ce principe au mouvement radial des étoiles. Le mouvement de rotation du Soleil a permis d'en constater l'exactitude et d'établir une base de calcul pour la mesure des vitesses relatives par le déplacement des lignes.

En effet, par suite de son mouvement de rotation, le bord équato-

rial est se rapproche de nous avec une vitesse de deux kilomètres par seconde, et le nord-ouest s'éloigne avec la même vitesse.

Thollond, en examinant le spectre des deux extrémités équatoriales, a constaté, pour celle qui se rapproche, un déplacement des lignes vers le violet, et, pour l'autre, un déplacement vers le rouge. C'est une vérification éclatante du principe Doppler-Fizeau en même temps que la mesure du déplacement des raies : la vitesse du corps lumineux qui le produit étant connue, fournit le moyen de déterminer les vitesses de tous les corps lumineux.

Nous n'avons exposé ici que les applications de l'analyse spectrale à la physique solaire. La même méthode n'est pas moins féconde pour l'étude des autres astres qui constituent l'Univers. Nous la ferons voir plus tard dans une prochaine chronique.

HENRI SIMARD, p^{tee}.

VICTOIRES ET CHANSONS

(Suite et fin)

IV.—CARILLON

Carillon !... La magie de ces trois syllabes chargées de gloire française fait vibrer nos cœurs et toujours le fera. La victoire de Carillon est l'une des plus belles, non-seulement de l'épopée militaire française au Canada, mais encore des annales de l'humanité. Vingt mille Anglais battus, mis en déroute par trois mille cinq cents des nôtres !

*Quid dux ? quid miles ? quid strata ingentia ligna ?
En signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat, ¹*

¹ Ne vantez ni le chef, ni l'armée, ni ces bois abattus : voici l'étendard ! voici le vainqueur ! C'est Dieu, oui c'est Dieu qui seul, ici, triomphe !

gravera Montcalm sur la grande croix qu'au lendemain de son triomphe il fera dresser au Dieu des armées.

C'était modeste et c'était juste, mais Dieu avait eu, en Montcalm, un " lieutenant " digne de seconder ses desseins, et dans les soldats du général des héros dignes de leur chef.

Nous sommes au printemps de 1858. Montcalm dispose de forces numériquement très inférieures ; il ne peut songer à l'offensive, et il se demande avec angoisse quel sera pour cette année le plan d'attaque de l'ennemi. Il l'apprend enfin. Avec toutes leurs forces concentrées sur les ruines de ce qui fut le fort William-Henry, les Anglais vont descendre à Montréal par la voie du lac Champlain et de la rivière Richelieu. A la tête du lac Champlain, le seul obstacle qui barre la route à l'envahisseur, le petit fort français, mal bâti, plus mal entretenu, de Carillon. Carillon enlevé de haute main, le chemin de la Nouvelle-France est libre devant l'ennemi...

Le plan de Montcalm est aussitôt formé : il ira attendre les Anglais à Carillon.

Son plan était aussi simple qu'ingénieux. Sur la lisière des bois qui saut du côté du lac, entourent le fort, s'élève à une demi-portée de canon, devant la place, un mamelon qui le domine. C'était la clef de la position. On décida d'enfermer cette éminence, ainsi que le fort lui-même, dans un retranchement bastionné construit avec des troncs superposés ; en même temps, on déboiserait les environs, et les arbres abattus là resteraient à terre, leurs branches aiguës servant de chevaux de frise...

En s'arrêtant le 6 juillet au soir sous le canon du fort, les troupes aperçurent le nouveau retranchement de huit à neuf pieds de hauteur : il suivait les sinuosités du sol et tous ses bastions de bois se flanquaient réciproquement. Des batteries improvisées et le canon du fort balayaient le bord de l'eau et, à droite, quelques trouées qu'on n'eut pas le temps de fermer. Mais l'abatis projeté pour défendre les approches restait à faire.

Le lendemain, les officiers, une hache à la main, donnent l'exemple, " les drapeaux plantés sur l'ouvrage ". Les érables tombant sur les bouleaux, les hêtres pourpres sur les pins. L'armée travaillait de bon cœur ; cependant elle cherchait des yeux le brave Lévis : " Où est Lévis ? " Enfin le voici : " Vive Lévis ! " Il accourait du pays des Cinq-Nations avec quatre cents soldats d'élite. Grâce à ce renfort, le seul qui parvint à temps, le nombre des combattants sera de trois mille cinq cents.

On couche au bivouac : dès l'aube, la générale réveille les bûcherons et la hache de frapper encore. A midi et demi, un coup de canon retentit : c'était le signal. Chaque bataillon. l'arme au bras, est dans son bastion, Royal-Roussillon au centre, avec son drapeau d'ordonnance rouge et bleu. Le soleil de juillet, brûlant en ce climat, " un soleil de Naples ", calcinait les rives du Champlain. " Mes enfants, la journée sera chaude, " dit Montcalm en jetant à terre son habit. Déjà, aux sons aigus du fifre et de la cornemuse, les Anglo-Américains s'élançaient dans la clairière en quatre colonnes, grenadiers en tête et chasseurs sur les flancs.

L'ennemi à cinquante pas du retranchement, les fusils français, jusqu'alors immobiles, s'abaissèrent sur toute la ligne : trois mille balles sifflèrent à la fois, décharge foudroyante au milieu des rangs déjà rompus par les obstacles des abords. Les Anglais vacillèrent sous le plomb, reculèrent, puis revinrent intrépidement à la charge, pour reculer encore et revenir pendant six heures de suite. Effroyable va-et-vient, entremêlé de sorties à la baïonnette, au milieu de l'abatis d'arbres enflammés par la fusillade...

Vers sept heures du soir les attaques cessèrent, le feu continua sur la lisière de la forêt ; à huit heures, il s'éteignit. Était-ce possible ! les Français ne purent croire d'abord à leur succès. Toute la nuit se passa à compléter le retranchement qu'on s'attendait à voir attaqué le lendemain par l'artillerie. Mais l'ennemi ne revint pas, le découragement des troupes qui s'étaient cruées assurées d'une facile victoire, l'ineptie du général, l'ombre de ces grands bois si redoutables dans les ténèbres, avaient changé l'arrêt en retraite, la retraite en panique...

Telle fut la bataille de Carillon, fait d'armes aussi héroïque qu'inconnu. Pauvre victoire délaissée dont l'histoire de France garde à peine la trace ! Son souvenir semble s'être envolé avec le bruit des cloches qui en sonnèrent le *Te Deum*...¹

Non, le souvenir en est impérissable, et le son même des cloches qui alors si joyeusement carillonnèrent sur la Nouvelle-France a été noté par un chansonnier de l'époque. Ses strophes essaient encore à tout vent cette musique dont la mélodie fit sur les oreilles anglaises, dit la chanson, le plus lugubre effet :

Le diable emporte les sonneurs
Avec les sonneries !
Quand tout le monde est déconfit
L'on n'a pas tort de crier : fi !
Du carillon de la Nouvelle-France.

Cette spirituelle chanson dut avoir en 1758 une vogue énorme. Son auteur n'est autre que M. Marchand, vicaire général du diocèse de Québec, l'auteur du fameux poème tragi-comique sur les Troubles de l'Eglise du Canada en 1728, au sujet de la sépulture de M^{sr} de Saint-Vallier, second évêque de Québec². C'est du moins ce qu'il s'pport par l'entête d'une ancienne copie manuscrite, dénichée dans

1—BONNECHOSE, *Montcalm et le Canada Français*, pp. 7 et suiv.

2—Publié dans le *Bulletin des Recherches historiques*, 1897, avec une notice sur M. Marchand.

un journal écrit en 1801 par un Récoilet de Montréal, le frère Bonaventure Deschénéaux ¹.

LE CARILLON DE LA NOUVELLE-FRANCE

1

Messieurs, quand nous avons appris
 Vos pompeuses approches,
 Il est vrai, nous n'avons pas pris
 De flambeaux ni de torches ;
 Mais pour bien mieux vous honorer
 D'abord nous avons fait sonner
 Le carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

2

On dit que le cérémonial
 Vous parut incommode ;
 C'est Montcalm notre général
 Qui l'a mis à la mode ;
 Car dès qu'on voit de vos soldats,
 Il faut qu'on sonne à tour de bras
 Le carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

3

Vous vous plaignez que tous nos airs
 Vous écorchent l'oreille,
 Cependant ces brillants concerts
 S'accordent à merveille ;

1—Le texte du « Carillon de la Nouvelle-France » n'est pas aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. La seule copie manuscrite que j'en connaisse est celle du récoilet. Elle ne diffère aucunement de la version qu'en a publiée M. Larue en 1863, dans ses *Chansons historiques*, loc. cit. M. Larue ne donne pas le nom de l'auteur, et je pense bien qu'il l'ignorait.

Un mot du Journal du frère Bonaventure. C'est une sorte de capharnaüm assez curieux et souvent intéressant, dont peut-être je ferai l'inventaire un jour—ou l'autre—plutôt l'autre, pour le bénéfice des lecteurs de la *Nouvelle France*. C'est là simple bonne intention... qu'il ne faut pas confondre avec promesse !

Montcalm en marque les accents
Et ses troupes les contretemps
Du carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

4

Vous espériez dans notre fort
Manger une salade ;
Nous vous avons servi d'abord
Une fine poivrade.
Vous la trouviez d'un si haut goût
Que vous n'entendiez plus les coups
Du carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

5

Vous avez bien senti les sons
Différents de nos cloches,
Pour en distinguer tous les tons
Vous étiez un peu proches,
Il ne fallait point avancer
Quand vous avez vu commencer
Le carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

6

Vous n'avez pas vu le plus beau
De nos cérémonies.
Si les troupes qu'avait Rigaud
Se fussent réunies,
Vous eussiez vu le Canadien
Sauter et joindre le tocsin
Au carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

7

Vous avez dans ce jour perdu
Vos chapeaux et vos tuques ;
Si les Indiens eussent paru
Vous perdiez vos perruques,

Vous eussiez crié, mais en vain,
L'on n'eût point arrêté le train
Du carillon [*bis*] de la Nouvelle-France. ¹

Un Anglais :

Merci, messieurs, de vos honneurs.
Laissons les railleries ;
Le diable emporte les sonneurs
Avec les sonneries :
Quand tout le monde est déconfit
L'on n'a pas tort de crier : fi !
Du carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

Au fond, je ne blâme pas messieurs les Anglais, et personne ne les blâmera, de n'avoir pas apprécié la mélodie du Carillon de la Nouvelle-France. Je trouve seulement, parce que je n'en ai pas l'explication, plutôt étrange leur envie—et c'est à quoi le chansonnier ramène leur partie de campagne aux champs de Carillon—de venir là s'empierrer de salade. Cela me fait ressouvenir gaîment de la petite débauche d'herbe tendre, qu'en un pré de moines passant le brave âne du bon Lafontaine s'était permise, et qui, à lui aussi, valut un *haro* ! dans les grands prix.

Or, chose curieuse, et preuve que salade n'est point là que pour rimer avec poivrade, la chanson suivante résume aussi en une envie famélique pour la salade de Carillon l'entreprise des Anglais. ²

1—Allusion évidente, et peut-être inopportune, aux scènes barbares de William Henry. De son côté, le soir même de sa victoire, Montcalm écrit à Doreil : " L'armée, et trop petite armée du roi, vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France ! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite dont j'avais confié le commandement au chevalier de Lévis, il ne s'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. "

2—Soutenir que je ne soupçonne absolument pas le sens qu'il convient d'attacher à cette " salade " serait outrepasser la vérité. Je pense que tout simplement l'auteur, ou mieux les auteurs, puisque deux chansonniers parlent de salade, ont voulu signifier ceci : Les Anglais pensèrent nous manger en salade... ou encore : Ils s'imaginèrent ne faire qu'une bouchée de nous, si peu nombreux... Littré et autres donnent bien un sens militaire à salade : troupe formée de différentes armes, mais je ne vois pas que nos chansonniers emploient salade en ce sens. Contenu en ce mot, il y a aussi, en de certaines chansons populaires et généralement grivoises, un sens caché qui ne saurait avoir ici son application...

1

Ce fut un beau samedi,
 En mil sept cent cinquante-huit,
 Que les Anglais ont fait attaque
 Sur nos frontières de Carillon.
 Vivent nos braves bataillons !

2

Vingt mille hommes ils ont avancé,
 Croyant nous épouvanter,
 Croyant manger une salade
 Dans les cantons de Carillon.
 Vivent nos braves bataillons !

3

La salade qu'ils ont mangée
 Etait fort bien assaisonnée ;
 Mais le vinaigre est un peu aigre
 Dans les cantons de Carillon.
 Vivent nos braves bataillons !

4

Ils ont avancé dans le fonds
 Croyant y prendre nos vallons,
 Mais grâce à nos canonniers
 Trois de leurs barges furent coulées.
 Vivent nos braves canonniers !

5

Pauvre roi Georg' ; te v'la foutu,
 Pour toi la bataille est perdue ¹

.....

1—Strophe ainsi tronquée dans les *Chansons historiques* de Larue, à qui j'emprunte ma citation.

La pensée exprimée en cette strophe incomplète est admirablement achevée dans ce triolet, rencontré à la suite d'une lettre de la Mère Juchereau de Saint-Ignace, aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec :

Avec raison
Le roi George aura l'humeur noire.
Il se fâchera tout de bon

Avec raison
Quand il apprendra la victoire
Dont le Canada se fait gloire
Avec raison.

Ce triolet, qui « vaut seul un long poème, »¹ est au manuscrit précédé d'une chanson de cinq couplets, sous la rubrique : *Chanson canadienne*. Canadienne elle l'est, mais seulement dans son application aux événements du Canada d'une chanson française composée en 1757 sur les maréchaux d'Estrées et de Richelieu :

Nous avons deux généraux
Qui tous deux sont maréchaux,
Voilà la ressemblance.
L'un de Mars est le favori
Et l'autre l'est de Louis,
Voilà la différence.²

L'auteur de la *Chanson canadienne* est peut-être la Mère Juchereau elle-même ; elle l'adresse à un correspondant en France, avec une lettre datée du 20 octobre 1758.

CHANSON CANADIENNE

1

Le Français comme l'Anglais
Prétend soutenir ses droits,³

1—Pour lui donner... cette valeur, il m'a fallu régulariser le triolet, fautif au manuscrit :

Avec raison
Le roi George aura l'humeur noire,
Avec raison, etc.

2—*Chansons historiques*, loc. cit., p. 18.

3—On écrivait alors Anglois, que l'on prononçait *Anglouais*, ce qui rimait avec droits, aussi prononcé *drouaits*.

Voilà la ressemblance ;
 Le Français par équité,
 L'Anglais par duplicité,
 Voilà la différence.

2

L'Anglais fait des prisonniers,
 Nous en faisons par milliers,
 Voilà la ressemblance ;
 Le Français les traite bien,
 Et l'Anglais les traite en chien,
 Voilà la différence.

3

Il nous a pris des vaisseaux,
 Nous lui prenons des châteaux,
 Voilà la ressemblance ;
 Il nous rendra notre bien
 Et nous garderons le sien,
 Voilà la différence.

4

Chouaguen vaut Beauséjour, ¹
 Chacun triomphe à son tour,
 Voilà la ressemblance ;
 Mais vis-à-vis de Carillon, ²
 Qu'y a-t-il à mettre de bon ?
 Voilà la différence.

1.—Le fort de Beauséjour, en Acadie, pris par les Anglais en 1755.

2.—Le manuscrit de l'Hotel-Dieu, au lieu de Carillon a Port-Mahon. Ce port de l'île de Minorque fut enlevé aux Anglais en 1756 par les Français commandés par le maréchal de Richelieu, et sans doute à la chanson française, dont la chanson canadienne n'est qu'un décalque, ainsi que je l'ai dit, lit-on, à la gloire de ce fait d'armes : *Mais vis-à-vis ds Port-Mahon*, changé en Carillon dans l'adaptation canadienne. La Mère Sainte-Hélène aura oublié de faire cette retouche à sa copie. Deux éditions de cette chanson, celle du *Foyer Canadien* en 1863, et celle de l'*Union Libérale*, No du 28 septembre 1888, portent le mot Carillon.

5

L'Anglais cherche des lauriers,
 Autant en font nos guerriers,
 Voilà la ressemblance ;
 Les Français en font amas,
 L'Anglais n'en moissonne pas,
 Voilà la différence.

Hélas ! les lauriers moissonnés à Carillon nous les avions payés d'une autre moisson : 700 hommes de l'armée française avaient été tués ! " Chiffre énorme dans une si petite armée, où le prix d'un homme se multipliait par le carré des distances entre la France et l'Amérique. " ¹

Et Bougainville et Bourtoulamaque étaient blessés, et les hôpitaux regorgèrent de nos soldats.

A-t-on jamais songé à ces milliers de soldats des régiments du Béarn, du Languedoc, du Royal-Roussillon, succombant sur nos " arpents de neige ", pour nous conserver Français ? Ah ! les braves cœurs !... Et a-t-on assez réfléchi sur cette poignante réalité : " Ces vaillants laissaient en France leur patrie, une famille : un père, une mère, des sœurs, une femme, ou une " promesse ", images aimées et lointaines vers qui se tournaient leurs regards expirants ?... Quels deuils dans les foyers de France !

Par ailleurs, la prise de Port-Mahon, l'un des plus beaux faits d'armes de la guerre de Sept Ans en Europe, fut chantée en France comme le furent chez nous nos victoires. Le recueil manuscrit de l'Hôtel-Dieu se termine par une » chanson française » sur la prise de Port-Mahon ; j'en cite, à titre de curiosité, le premier couplet. Il y en a trois.

Ces braves insulaires
 Qui font, qui font sur mer les corsaires,
 Ailleurs ne tiennent guère.
 Le Port-Mahon est pris,
 Le Port-Mahon est pris,
 Ils en sont tout surpris,
 Il est pris, il est pris.
 Ces forbans d'Angleterre,
 Ces fou', ces fou', ces foudres de guerre,
 Sur mer comme sur terre,
 Dès qu'ils ont combattu
 Sont battus [ter].

1—BONNECHOSE, *Montcalm et le Canada Français*, p. 92.

Deuils inutiles ? sacrifices perdus ? Ils ne réussirent pas à garder le Canada à la France, c'est vrai, mais le souvenir fervent qui leur survit ne contribue-t-il pas à nous conserver l'âme française ? Il n'y a sur cela aucun doute, depuis un demi siècle surtout que le passé revit dans le présent, par la vertu de l'événement que voici...

* * *

Le premier jour de l'année 1858, les abonnés du *Journal de Québec* recevaient en hommage de nouvel an, en guise sans doute de la chanson coutumière, un poème nouveau d'allure héroïque. Le poème, contenu en huit pages in-octavo, imprimé sur papier azur, comptait trente-deux strophes et deux cent quarante-quatre vers ; au bas du dernier on lisait ce nom : Octave Crémazie. C'était l'apparition du *Drapeau de Carillon*, destiné à commémorer le 100^e anniversaire de la grande victoire, et plus encore, par sa portée générale, à raviver la flamme nationale au cœur de la race canadienne-française.

Le poète faisait à sa race par ce poème un cadeau de nouvel an comme jamais elle n'en avait eu, et j'imagine aisément les patriotiques ardeurs qui, en l'hiver de 1858, réchauffèrent le cœur de nos braves gens, à l'évocation—très neuve pour cette génération—des gloires ancestrales. Le poète leur demandait :

Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux
Où seuls, abandonnés par la France leur mère,
Nos aïeux défendaient son nom victorieux
Et voyaient devant eux fuir l'armée étrangère ?
Regrettez-vous encor ces jours de Carillon
Où, sous le drapeau blanc enchaînant la victoire,
Nos pères se couvraient d'un immortel renom,
Et traçaient de leur glaive une héroïque histoire ?

Regrettez-vous ces jours où, lâchement vendus
Par le faible Bourbon qui régnait sur la France,
Les héros canadiens, trahis, mais non vaincus,
Contre un joug ennemi se trouvaient sans défense ?
D'une grande épopée ô triste et dernier chant,
Où la voix de Lévis retentissait sonore,
Plein de hautes leçons ton souvenir touchant
Dans nos cœurs oublieux sait-il régner encore ?

Nos cœurs ne sont plus oublieux : grâce à tes vers, ô barbe ! Et ta race—l'exil que tu subissais a dû en être adouci—, quand elle a voulu se choisir une devise, a mis à son blason ces mots : *Je me souviens !...*

Les modestes chansons par moi exhumées de la poussière des archives auront-elles apporté aussi quelque aliment au culte du passé chez mes compatriotes ? J'ai désiré cette récompense à ma peine.

P. HUGOLIN, o. f. m.

PAGES ROMAINES

SACRE ÉPISCOPAL AU COLLÈGE CANADIEN.—WILLY FERREROS.—AGITATIONS ET GRÈVES.—VICARIAT APOSTOLIQUE DE LA LIBYE.—LES ÎLES DÉTENUES PAR L'ITALIE.

Un sacre épiscopal est une cérémonie ordinaire dans Rome, tant elle y est fréquente, mais elle est rare au collège canadien de cette ville, les évêques du Canada ayant l'habitude de se faire sacrer ou dans leur diocèse d'origine ou dans celui que le Saint-Siège confie à leurs soins. S'éloignant des usages de son pays, Mgr J.-B. McNally, évêque du nouveau diocèse de Calgary, voulut recevoir le complément du sacerdoce en la cité des papes où il reçut autrefois, avec la tonsure, les ordres mineurs et majeurs, et en souvenir des années heureuses passées au séminaire canadien, il désira que l'une des heures les plus solennelles de sa vie s'écoulât dans l'enceinte de la chapelle qui avait été le témoin de ses premières émotions sacerdotales. Le 1^{er} juin, le cardinal Falconio, assisté de Mgr Emard et de Mgr Fraser, et entouré d'une assistance d'élite, accomplissait sur la personne du nouvel élu les rites sacrés. Aux prières que chacun faisait pour le succès du ministère épiscopal du consacré se joignaient les vœux les plus intenses pour la prospérité de l'Eglise entière du Canada.

*
* *

Dans l'enceinte de son vaste Augusteum, où elle invite chaque année les plus grands artistes du monde à venir la réjouir de leur talent, Rome présentait naguère, et à plusieurs reprises, un enfant prodige de six ans, Willy Ferreros qui, pendant deux heures, dirigeait un orchestre de plus de cinquante musiciens exécutant les morceaux les plus difficiles. C'était du

Beethoven, du Berlioz, du Berodine, du Wagner, du Mendelssohn, etc. Essayer de raconter ce spectacle est chose impossible. Mozart composait à neuf ans ; Willy ne compose point, il ne lit pas la musique, il ne l'a pas sous les yeux ; il en dirige l'exécution avec une sûreté, une précision, un brio qui se traduisent par les gestes de ses petites mains, par l'expression de ses yeux, par la pâleur ou le rouge de son visage, et qui maintenaient l'assistance dans une émotion qui finissait par éclater en bravos prolongés. Par quel phénomène cet enfant sent-il, retient-il du premier coup la pensée musicale d'un auteur, en saisit-il toutes les nuances, les exprime-t-il avec fidélité comme une plaque photographique reproduit en quelques secondes les traits qui se trouvent devant elle, ou comme un disque phonographique prend, garde, rend les sons qui l'ont impressionné : c'est là un secret que la science n'a pu expliquer. L'âme a des mystères impénétrables. « Rappelle-toi, a dit Pie X au jeune artiste qu'on lui avait amené, rappelle-toi que l'art divin qui te charme est un don particulier qui vient de Dieu ; cultive-le donc avec amour pour le faire servir à sa gloire. » Et le jeune Willy répondait au Souverain Pontife avec le sans-gêne de son âge : « Sainteté, je ressens dans la musique quelque chose de céleste. » Puis il ajoutait, en recevant une médaille que le pape lui donnait : « Je remercie beaucoup Votre Sainteté ; parmi tous les dons que j'ai reçus, nul ne m'est plus cher. »

Il ne faut pas croire, cependant, que Willy parle et raisonne comme un homme mûr ; en dehors des heures qu'il consacre à la musique, il court, il rit, il s'amuse comme les enfants de son âge, et nul alors ne pourrait soupçonner les merveilleuses ressources de son esprit.

*
**

Toutes les âmes italiennes n'ont pas le culte de l'harmonie comme celle du jeune Ferreros, et à Turin, Milan, Gênes, Livourne, Naples, Vénise, Palerme, Catane, Messine, les agitations populaires qui ont plus ou moins troublé la tranquillité publique en sont la preuve la plus évidente. A Milan principalement, le renvoi bien mérité d'un ouvrier malhoanète servit de prétexte à une grève générale qui dégénéra en émeute. Le gouvernement dut user des plus énergiques moyens pour la maîtriser. Dans les ports de mer, la grève était une protestation contre le vote d'une loi peu favorable aux intérêts des invalides de la marine marchande. En fait, ces agitations, ces grèves, ces mouvements de révolte ne sont que le résultat d'un malaise général causé par l'état des choses et par les aspirations toujours flattées des classes ouvrières et jamais assouvies. D'ailleurs, peuvent-elles l'être, quand les appétits d'en haut ne le sont jamais ? En ces derniers temps de longs débats parlementaires ont révélé des malhonnêtetés sans nom auxquelles ont donné lieu la construction du palais de justice à Rome. Archi-

tectes, entrepreneurs, ministres, et ensuite commission d'enquête, tous ont dilapidé à qui mieux mieux les finances consacrées au temple de l'intègre justice. Pourra-t-on jamais condamner sérieusement un voleur sous les voûtes d'un palais dont tous les échos redisent des histoires de vol ?

*
* *

L'une des conséquences de la conquête de la Tripolitaine par l'Italie a été l'organisation du vicariat apostolique de la Libye. Toutefois, ce n'est pas en vertu du fait accompli que Pie X a agi, en cette nouvelle constitution de la hiérarchie catholique dans le nord de l'Afrique, mais, selon les expressions qu'il emploie lui-même, au nom de la divine mission que reçut l'Eglise d'évangéliser toutes les nations, et suivant les circonstances, de pourvoir de telle ou telle manière au bien être spirituel des peuples, et en l'occasion « *quo validius divini nominis gloria in Africa septentrionali promoveatur, atque ut Christi fideles ad oras libicas degentes. uberiores suscipiant incrementa salutis.* » Ce silence voulu à l'égard de la conquête italienne est la conséquence de l'attitude que la Papauté conserve en face du gouvernement usurpateur de Rome, et l'affirmation des droits préexistants de l'Eglise en cette partie de l'Afrique où elle s'était établie de longs siècles avant l'Italie, et où elle se maintint par la foi, le zèle, et le sang de des missionnaires. Les Italiens ont trouvé l'Eglise vivant en ces côtes de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque qu'ils viennent de conquérir ; en organisant donc ses missions par un vicariat apostolique, et cela en vertu du seul mandat que le Christ lui donna, la Papauté sépare totalement sa grande mission civilisatrice séculaire de celle que l'Italie veut accomplir par le progrès moderne, et elle éloigne le clergé de l'administration gouvernementale qui, là comme ailleurs, voudrait peut-être déjà le mettre en tutelle.

*
* *

Dans la liquidation qui se fait de l'empire turc, au moins en ce qui regarde ses possessions d'Europe, quel sera le sort des îles actuellement encore détenues par l'Italie en garantie de l'exécution du traité de Lausanne ? Tout semble faire croire que l'occupation provisoire deviendra une occupation définitive. La France a mis quarante ans à soumettre l'Algérie ; il est fort probable que l'Italie devra employer un pareil nombre d'années pour pacifier les deux vastes provinces africaines qu'elle vient de s'annexer. Or, par le traité de Lausanne, la Turquie s'engagea, d'une part, à rappeler toutes ses troupes de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, de l'autre, à aider moralement l'Italie à la pacification des territoires cédés. Quand bien même la première des conditions ait été déjà accomplie, les indigènes, Arabes bédouins continuant à défendre leur sol natal contre l'envahissement étranger, l'Italie

fait semblant de voir dans ces troupes valeureuses qui lui disputent le terrain pied à pied des soldats turcs non encore rapatriés, et c'est un motif pour elle de ne pas évacuer Rhodes et les autres îles où elle tient garnison. En l'état actuel où elle est, la Turquie, qui n'a su se défendre contre les alliés balkaniques, pourrait-elle exercer une pression morale sur les Arabes pour les engager à se soumettre ? Peut-être aussi que, voyant ses îles tombées aux mains de la Grèce, si elles étaient abandonnées par l'Italie, la Turquie préfère-t-elle les laisser sous la domination provisoire des armes italiennes, dans l'espoir de les vendre, ou d'en faire l'objet d'un compromis quelconque avec l'Italie, quand les événements le permettront. Toujours est-il que, quand même la Turquie ait remis à la conférence de Londres le soin de statuer sur le sort des îles de la mer Egée, et que Rhodes et les îles occupées par les Italiens soient réellement turques, le marquis Imperiali, ambassadeur d'Italie à Londres, a formellement déclaré qu'il ne pourrait pas prendre part à la conférence si leur sort devait être discuté. C'était presque dire qu'il est déjà fixé.

« Foi punique, foi romaine ! » disait-on autrefois en parlant des relations romano-africaines ! Est-ce changé ?

DON PAOLO AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE THÉOLOGIQUE

T. R. P. PÈGUES, O. P. *Commentaire littéral de la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin*. Tome VI. Traité des passions et des habitus.— Edouard Privat, Toulouse, 14, rue des Arts.

Ce commentaire, dont nous avons déjà plusieurs fois signalé à nos lecteurs la valeur et l'importance, en est rendu au tome VI^e, c'est-à-dire au deuxième de la partie morale de la Somme Théologique. Inutile de répéter ce que nous avons déjà dit de l'opportunité d'un travail de ce genre pour rendre plus accessible au grand nombre l'enseignement de saint Thomas, et faciliter l'intelligence du texte même du saint Docteur que rien ne peut suppléer.

Pour la morale, peut-être plus encore que pour le dogme, saint Thomas est le maître unique et incomparable. Un théologien qui, après avoir étudié des années à Rome et continué à fréquenter les théologiens de renom pendant une vingtaine d'années, avouait n'avoir jamais pénétré aussi facilement et aussi profondément dans la notion philosophique et théologique du concours de Dieu avec la volonté humaine dans les actes humains qu'en étudiant, dans saint Thomas, les premières questions de la seconde partie de la Somme Théologique.

logique expliquées et commentées par le R. P. Pègues. Tous ceux qui voudront étudier les deux traités que commente le tome VI, celui des *Passions* et celui des *Habitus*, diraient sans doute qu'ils n'ont jamais si bien compris la nature et les mouvements des passions et leur influence réelle sur la volonté, ni ces inclinations et ces dispositions volontaires ou acquises dont l'influence fait pratiquement la moralité d'une vie.

Or qui ne connaît pas à fond les passions humaines et leur mode d'action sur la volonté, qui ne sait pas comment se créent, se fortifient, se perfectionnent, décroissent et dépérissent ces dispositions habituelles aux actes bons ou mauvais qui font la valeur morale des âmes, n'a pas la vraie science de la morale, et n'aura jamais le dernier mot des directions qu'il suit et qu'il donne aux autres dans le gouvernement pratique de la vie morale.

Comme le fait remarquer le T. R. P. Pègues, saint Thomas d'Aquin est, dans ces traités, non pas le meilleur des maîtres, mais le Maître unique. Le premier il a fait ces traités et avec une telle perfection qu'aucun maître ne les a repris après lui.

Comme toujours le commentaire est sobre et court. Il se contente presque toujours d'expliquer saint Thomas par saint Thomas lui-même, en citant les textes de ses autres ouvrages où il a parfois plus clairement et moins sommairement expliqué sa pensée.

C'est sûrement un des bons signes de notre temps, qu'un ouvrage de cette valeur et de cette portée trouve un nombre suffisant de lecteurs pour se hâter à son achèvement. C'est un des heureux symptômes que le mouvement de retour vers la grande philosophie et la grande théologie traditionnelle continue à s'étendre et gagne chaque jour en sérieux et en profondeur.

Espérons que ce commentaire de l'incomparable morale de saint Thomas sera le signal d'une étude plus vraiment scientifique de la Théologie morale, et que celle-ci cessera tout à fait d'être un dictionnaire de toutes les opinions contradictoires qu'il a plu à quelque théologien de soutenir de quelque raison plus ou moins plausible. Non-seulement la science a tout à y gagner, mais la prédication, l'enseignement des fidèles et la direction des âmes, c'est-à-dire tout le ministère apostolique, en recevront une grande efficacité.

T. D. C.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

La Vocation au Mariage, par le R. P. F.-A. VUILLERMET. Un vol. in-12, 330 pages. Lethielleux, Paris.

Ce livre a été inspiré par le spectacle de la désorganisation familiale dont souffre la France. Le divorce et la stérilité sont deux plaies sociales qu'il importe de guérir au plus tôt. Les meilleurs remèdes se trouvent encore

dans l'observation des lois morales que l'Eglise a prescrites pour la famille chrétienne. Le Père Vuillermet étudie, à la lumière de l'enseignement catholique, la question du mariage. Après avoir rappelé que le salut de la société est conditionné par la famille elle-même, il traite de l'idéal du mariage, du sacrement, de la législation matrimoniale, des droits de l'Etat, de la vocation au mariage, du choix des époux, de ce qu'il appelle le trafic matrimonial, de la nécessité de combattre le mariage mixte, et de la sanctification des âmes dans le mariage.

Ces sujets sont traités avec clarté et précision. Si la pensée court un peu rapidement à la surface des problèmes, elle les montre cependant dans une lumière capable de bien éclairer les esprits. La vie anime tous ces entretiens, et en garantit l'intérêt.

C. R.

En silence, par Francisque PARN. Un vol. in-12, 200 pages. Lethiellieux, Paris.

Roman militaire. Le capitaine Hermont se dévoue, en silence, pour mériter l'amour d'une femme, d'une veuve, dont le fils, Charles, se conduit mal. Pour épargner à cette femme une douleur qui l'aurait tuée, il consent qu'on l'accuse d'avoir volé la caisse du régiment. C'est Charles qui est coupable. Celui-ci se repentira plus tard, avouera sa faute; l'innocence de Pierre Hermont sera reconnue. Madame Vareynes saura de quel sacrifice elle a été l'objet; elle sera reconnaissante au capitaine: l'on pressent à la fin du dernier chapitre que l'amour unira l'un et l'autre. Le roman est sobrement écrit, chargé d'émotion discrète.

OUVRAGES REÇUS

Bulletin historique de la société de Saint-Boniface, Nos I, II et IV. Nous avons déjà signalé à nos lecteurs le contenu du fascicule No III de cette intéressante publication. Ceux-ci offrent peut-être encore plus d'intérêt historique. Dans le premier, on trouve plusieurs documents inédits, sur la découverte du Nord-Ouest, et surtout le récit émouvant de la reconnaissance en 1908 des restes du jésuite Jean-Pierre Aulneau, aumônier de la seconde expédition de la Vérendrye en 1736, et qui fut massacré, comme on le sait, avec tous ses compagnons. Le fascicule II contient la *Relation du Détroit et de la Baie d'Hudson par Monsieur Jérémie*, et le IVe, l'*Itinéraire* du missionnaire G.-A. Belcourt du *Lac des Deux-Montagnes à la Rivière Rouge*.

L. L.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - *L'abbé L. LINDSAY.*

Imprimé par la Cie de l'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec.